

Prof. Reinhold Bergler
Institut de psychologie de l'université de Bonn

**Evolution de la consommation d'alcool en Suisse
entre le printemps 1999 et l'automne 2001**

Expertise

**relative au rapport de recherche n° 38
de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres
toxicomanies
ainsi qu'aux supports d'informations afférents à une enquête
réalisée auprès d'élèves en 2002**

**Conférence de presse du 27 mai 2003,
Berne**

Table des matières

I. PREAMBULE	2
II. EVALUATION GLOBALE	3
III. DEFICITS DES METHODES ET POSSIBILITES METHODOLOGIQUES	5
IV. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL EN FONCTION DU PRIX	9
V. CAUSES DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL.....	11
VI. LES ALCOPOPS EN TANT QUE CATALYSEURS DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL CHEZ LES JEUNES: SUPPOSITIONS DEPOURVUES DE FONDEMENT SCIENTIFIQUE	14
VII. CONCLUSIONS.....	16

I. PREAMBULE

La prévention constitue la base de tout comportement en matière de santé.

Les déficits comportementaux dans le domaine de la santé sont considérables et ce bien que les principaux facteurs de risque soient amplement connus (alimentation, manque de mouvement, consommation de tabac et d'alcool, entre autres).

Dans ce domaine, tout changement du comportement impose, en premier lieu, un diagnostic des causes suffisamment étayé sur le plan scientifique: il importe de décrire précisément, d'expliquer et de prévoir l'erreur comportementale pour développer des stratégies efficaces de prévention.

Un comportement souhaitable en matière de santé ne peut être obtenu sous la contrainte, que ce soit par des réglementations prohibitives ou par des restrictions fiscales. Il relève toujours de la motivation personnelle. Celle-ci déterminera un style de vie plus axé sur la prévention mais néanmoins orienté vers le plaisir. Il ne faut cependant pas oublier que la motivation est intimement liée à l'environnement social et médiatique.

Un comportement sain est réellement vécu seulement

- si cela est une joie,
- s'il donne une sensation de succès,
- s'il est lié à un plaisir
- s'il contribue à empêcher les facteurs stressants quotidiens
- s'il stimule les joies quotidiennes et, globalement,
- s'il satisfait des besoins jugés essentiels à la qualité de vie.

II. EVALUATION GLOBALE

L'étude de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies contenue dans le rapport no 38 ne répond aucunement à des exigences scientifiques en raison de ses déficiences considérables tant au niveau de la théorie que des méthodes d'enquête et d'évaluation appliquées. Elle ne peut par conséquent servir de base de décision à des mesures législatives.

- (1) Une affirmation sur l'évolution et le changement de la consommation d'alcool de la population suisse entre 1999 et 2001 s'avère impossible.** En effet, le sondage n'est pas représentatif sur le plan démographique.
- (2) Une affirmation quant à l'évolution de la consommation d'alcool chez les jeunes âgés de 16 à 18 ans est également impossible étant donné que les jeunes âgés de 16 à 18 ont été pris en considération uniquement lors du premier sondage.** Les jeunes âgés de 16 à 18 ans lors du premier sondage avaient déjà tous plus de 18 ans lors du deuxième sondage. Une augmentation de la consommation d'alcool suite à ce processus d'avancement en âge correspond aux connaissances acquises sur l'évolution de la consommation d'alcool en fonction de l'âge. Il a été suffisamment démontré, dans le cadre de la recherche sur la consommation d'alcool, que cette consommation augmente progressivement chez les jeunes personnes sondées, et ce indépendamment d'éventuelles variations des prix. **L'interprétation d'un artifice de méthode revient toujours à induire le lecteur en erreur.**
- (3) L'augmentation de la consommation de spiritueux indiquée dans l'étude et le projet présentés au Conseil fédéral suisse représente une altération dramatique de résultats dépourvus de signification statistique.** L'augmentation de la consommation s'élèverait en effet à 0,27 gramme seulement d'alcool pur par personne et par jour. Il importe de prendre ici en considération qu'un verre de 0,02 litre (soit 2 cl) de spiritueux contient 7 grammes d'alcool pur. Cela signifie que l'augmentation de la consommation après la réduction des prix s'élevait à 1/25^e d'un verre de spiritueux par jour, soit tout juste un verre de spiritueux supplémentaire tous les 26 jours. Si l'on considère que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classe une quantité journalière de jusqu'à 24 grammes d'alcool pur (soit 3 verres et demi d'eau-de-vie par jour) comme étant inoffensive pour la santé, une augmentation de la consommation de 0,27 gramme ne saurait avoir la moindre incidence en matière de politique de la santé.
- (4) Ni les valeurs limites pour la santé (OMS), ni la notion de « non-nocivité » de la consommation d'alcool en fonction de l'âge ne sont discutées dans l'étude.** En termes de stratégie de prévention, on observera par ailleurs que l'alcool et le tabac doivent être traités de manière différente. En effet:
 - Il n'existe pas de consommation de tabac « raisonnable »: la nocivité de la consommation active de tabac est incontestée. Le but de la prévention est clair : empêcher et mettre fin à la consommation de tabac.
 - Il existe, par contre, une consommation d'alcool favorable à la santé liée à une qualité de plaisir manifeste. Le renoncement total à l'alcool n'est donc pas le but d'une stratégie générale de prévention de la politique de la santé. La consommation d'alcool est assujettie à des valeurs limites de tolérance pour la santé et à des situations spécifiques en matière de motivation.

Les idées et exigences suivantes doivent être à la base de toutes les réflexions complémentaires, y compris d'ordre préventif :

- Si l'on ne tient pas compte de la consommation abusive, l'alcool, en tant que produit d'agrément, est un composant intégral d'un style de vie socialement attrayant et convivial. La majeure partie de la population suisse a une consommation d'alcool raisonnable, encore qu'il faille relever que la définition de ce qui est raisonnable n'est pas aujourd'hui absolument transparente.
- Selon les critères de l'OMS, 90% environ des consommateurs d'alcool s'adonnent à une « consommation non nocive ». La question se pose si, et dans quelle mesure, les 10% qui s'adonnent à une consommation d'alcool excessive peuvent être atteints par des mesures de prévention générale telles que, par exemple, interdiction publicitaire, restrictions des ventes, majorations fiscales et autres. Il serait également intéressant d'analyser si ces 10% doivent être considérés comme un pourcentage élevé ou minime et si, compte tenu de ces chiffres, des mesures de prévention générale sont par principe défendables.

III. DEFICITS DES METHODES ET POSSIBILITES METHODOLOGIQUES

- (1) **L'instrument d'enquête – un questionnaire – utilisé dans le cadre du sondage téléphonique n'a pas été présenté.** La méthode appliquée au sondage est d'une importance décisive quant à la qualité et à la signifiante des résultats. Cette constatation est, à plus forte raison, applicable à un thème tel que la détermination de la consommation personnelle d'alcool, pour lequel le désaveu et la dissimulation - pour des raisons sociales - peuvent fausser les résultats.
- (2) **La valeur caractéristique décisive dans les résultats présentés est la quantité consommée, exprimée en grammes par jour. L'outil méthodologique qui a permis d'obtenir de telles déclarations ne peut, dans les faits, être retracé.** Il semblerait toutefois que des données relatives à la quantité de boissons alcoolisées consommées durant les six derniers mois aient été recueillies à une date de sondage précise. Il est pratiquement impossible de garder en mémoire des informations correctes, notamment sur la consommation d'alcool, sur une longue période.
- (3) **Le calcul de l'indice quotidien de consommation (quantité consommée d'alcool pur, en grammes) doit prendre un grand nombre de données en considération. Cela n'a cependant pas été le cas dans l'étude présentée.** Il s'agit ici d'un problème méthodologique considérable étant donné qu'il est nécessaire d'obtenir des personnes sondées des indications très précises tant sur la nature de l'alcool consommé et la quantité (volume du verre et nombre de verres) que sur la fréquence de consommation de cette quantité. L'obtention des données suivantes est indispensable :
- Valeur préférentielle des différentes boissons alcoolisées
 - bière
 - vin
 - champagne/mousseux
 - spiritueux: alcools « forts » (eau-de-vie, vodka, gin ou boissons mixtes et cocktails)
 - boissons mixtes « sucrées » (panaché, bière avec coca-cola, etc.)
 - autres boissons
 - Boissons alcoolisées consommées le plus fréquemment
 - Quantité consommée de la boisson alcoolisée la plus fréquemment bue:
 - nombre de verres
 - contenance des verres ou de la bouteille
 - Fréquence de consommation de la quantité moyenne
 - par jour
 - 5 à 6 fois par semaine
 - 3 à 4 fois par semaine
 - 1 à 2 fois par semaine
 - environ 1 fois par semaine
 - environ 3 à 4 fois par mois
 - environ 2 à 3 fois par mois
 - environ 1 à 2 fois par mois
 - moins d'une fois par mois
 - jamais

- Quantité consommée de la boisson alcoolisée la plus fréquemment bue lors d'une consommation supérieure à la consommation courante selon:
 - le nombre de verres
 - la contenance des verres et de la bouteille
- Fréquence de consommation d'une quantité plus importante

(4) L'étude présentée ne contient aucune formule de calcul de l'indice de la consommation.

Une telle formule destinée à déterminer la classification de la consommation d'alcool, sur laquelle reposent nos études allemandes, est mieux expliquée par un exemple :

- 3,5 verres de bière de 0,3 litre = 42 grammes d'alcool pur par occasion de boire.
- 3,5 occasions de boire par semaine = 147 grammes d'alcool pur par semaine = 7644 grammes d'alcool pur par an.
- Il en résulte une quantité journalière d'alcool pur consommé d'environ 21 grammes.

(5) La matrice d'évaluation statistique ne correspond pas aux normes scientifiques appliquées aux sondages portant sur un échantillon de population important. Des différences minimales entre deux dates de mesure deviennent ainsi significatives.

Seules des mesures concomitantes entre la date du sondage (avant et après la réduction de prix) et la quantité d'alcool consommée ont été appliquées, sans procédé statistique différencié. Les mesures utilisées ne correspondent toutefois pas aux méthodes appliquées aux sondages importants. En effet, plus un sondage est important, plus des significations statistiques interviennent, indépendamment du résultat observé dans la population. **Lors de sondages importants, comme c'est le cas ici, il est nécessaire de procéder au calcul de la signification pratique du résultat; indépendamment de l'ampleur du sondage, celui-ci indique, par exemple, s'il existe effectivement un rapport entre réduction de prix et consommation d'alcool. Cela n'est pas le cas de l'étude présentée, de sorte qu'aucune conclusion sur l'évolution réelle de la consommation d'alcool ne peut être tirée.**

(6) Les études de l'ISPA ne reposent pas sur un modèle explicatif théorique scientifiquement fondé. Les prétentions scientifiques de ces études ne sont par conséquent en rien étayées. On ne trouve dans celles-ci ni déduction scientifique quant à la relation entre réduction des prix des spiritueux et comportement des consommateurs, ni analyse des effets possibles d'une consommation d'alcool modifiée. On aurait, par exemple, pu se demander si une consommation d'alcool en augmentation est effectivement dangereuse pour la santé, compte tenu du faible niveau initial et d'une augmentation qui est, dans les faits, négligeable?

Tout travail scientifique doit être précédé d'un modèle théorique, qui établit une relation sensée, mais devant être contrôlée, entre les données recueillies. Un tel modèle fait défaut dans l'étude en question. De ce fait on peut se demander

pourquoi, parallèlement à la quantité consommée et aux données démographiques, des données relatives à la motivation en matière de consommation, aux problèmes de consommation, aux données sur la santé, etc., qui n'ont aucun lien apparent avec l'étude de l'élasticité des prix, ont été recueillies. **Les auteurs se contentent de présenter des affirmations sur la relation entre l'élasticité des prix et le comportement en matière de consommation – la supposition d'un lien ne relève absolument pas d'une théorie scientifique.**

- (7) La question des critères de nocivité pour la santé, à savoir des limites de tolérance, n'est absolument pas posée. Cela explique notamment les bizarreries de la « typologie du buveur ». Les auteurs considèrent apparemment par principe la consommation d'alcool comme étant nocive.**

La question de la nocivité de la consommation d'alcool pour la santé dépend toutefois de la quantité à partir de laquelle l'alcool consommé quotidiennement présente des risques pour la santé. La question des valeurs limites (limites de risques, limites de non-nocivité) est traitée comme suit dans la littérature scientifique :

Valeurs limites OMS:

Hommes: 40 g d'alcool pur par jour
Femmes: 20 g d'alcool pur par jour

Limite de non-nocivité:

Hommes: 24 g d'alcool pur par jour
Femmes: 16 g d'alcool pur par jour

Le tableau suivant indique les quantités qui – selon la contenance du verre – peuvent être consommées quotidiennement:

Contenances de verre prises comme bases et teneur en alcool pur (en grammes)

Catégorie de boisson	Cont. du verre	Teneur d'alcool pur en grammes
Bière	0,2 litre	8 grammes
Vin	0,1 litre	9 grammes
Champagne/mousseux	0,1 litre	9 grammes
Spiritueux	0,02 litre	7 grammes
Boissons prémélangées sucrées	0,2 litre	8 grammes

(8) La classification en différents types de consommateurs est subjective et arbitraire

La répartition entre consommateurs à consommation faible et élevée manque de clarté. La confusion débute déjà au niveau des qualificatifs « consommateurs modestes » et « consommateurs excessifs ». **Il convient d'appliquer ici un critère transparent, en fonction de limites spécifiques à l'âge et au sexe.** Celui-ci peut, par exemple, donner la classification suivante pour les jeunes âgés de 16 à 17 ans:

Consommateurs occasionnels: consommation moyenne de jusqu'à 16 grammes d'alcool pur par jour.

Consommateurs réguliers: consommation moyenne à partir de 16 grammes d'alcool pur par jour.

(Les valeurs correspondent à environ deux tiers de la quantité d'alcool consommée par les adultes.)

Les auteurs de l'étude ISPA ont, par contre, eu recours, en tant que critère de classification des consommateurs « modérés », à une consommation de spiritueux allant jusqu'à un gramme par jour et, pour les consommateurs « excessifs », à une consommation supérieure à un gramme par jour. Ce critère ne distingue pas de manière suffisante entre les consommateurs de quantités faibles et importantes. **En effet, considérant la quantité réelle d'alcool consommé que cela représente, les consommateurs « excessifs » prennent tout juste un verre de spiritueux de plus par semaine que les consommateurs dénommés « occasionnels ».** Il convient de répéter ici que l'Organisation Mondiale de la Santé considère qu'une consommation allant jusqu'à 24 grammes par jour d'alcool pur (soit environ trois verres de spiritueux par jour) est sans risque. Une quantité supérieure présente un risque potentiel pour la santé, tandis que, au-delà de 40 grammes d'alcool pur par jour, on franchit la limite des risques de dommages à la santé.

Un gramme d'alcool pur par jour est une mesure totalement insignifiante et ne peut constituer une limite de séparation entre une consommation de spiritueux plus ou moins marquée. Seule une classification avec prise en considération de la limite inoffensive pour la santé (OMS), mais aussi de la fréquence de la consommation d'alcool (consommateurs occasionnels contre consommateurs réguliers) est valable.

IV. EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL EN FONCTION DU PRIX

L'interprétation des résultats sur ce point est contradictoire et n'est pas dépourvue d'irrationalité.

- (1) Selon l'étude présentée par l'ISPA, la consommation d'alcool en Suisse n'a globalement pas évolué de 1998 à 2001 et s'est stabilisée à 11,1 litres d'alcool pur par personne (chiffres de vente, p. 52). **Il n'existe donc aucun indice quant à une consommation supplémentaire en Suisse après la réduction des prix en 1999 ; au contraire, l'étude prouve qu'aucune modification n'a eu lieu.** On observera par ailleurs que la Régie fédérale des alcools, sur son site Internet p. ex., montre une stabilisation de la consommation à 9,2 litres d'alcool pur.
- (2) **Dans ce contexte, les auteurs indiquent une augmentation nette de la consommation d'alcool. Toutefois, si l'on considère les données réellement existantes, on constate qu'aucune augmentation de la consommation d'alcool en général n'a eu lieu et que seule une augmentation minimale est observée au niveau des spiritueux. Conclusion : les résultats sont ici interprétés moins sur un plan scientifique qu'idéologique.**
- (3) **La faible augmentation de la consommation d'alcool présentée dans l'étude est essentiellement due au vieillissement de la cohorte de personnes sondées** sur une période d'enquête de deux ans et demi ; il s'agit par conséquent d'un artifice de méthode.
- (4) **« L'enquête auprès d'élèves »¹ ne convient aucunement en tant que base pour le développement de stratégies préventives effectives en ce qui concerne les résultats publiés.**

Exemple: l'affirmation selon laquelle, en Suisse, 40% de jeunes hommes et 26% des jeunes filles (contre respectivement 25 et 10% en 1986) consomment au minimum une fois par semaine une boisson alcoolisée est totalement dépourvue de signification scientifique – y compris dans le cadre d'une comparaison annuelle - tant qu'on ignore :

- la quantité d'alcool pur consommée convertie en consommation journalière dont il s'agit,
- l'âge respectif des consommateurs – entre 12 et 18 ans – et
- la limite de tolérance spécifique à l'âge.

De même, déduire d'une valeur extrapolée de 60.000 élèves âgés de 11 à 16 ans qui ont indiqué avoir déjà été ivres une à deux fois dans leur vie, comme l'a fait la Neue Zürcher Zeitung, que « les jeunes aspirent plus souvent à l'ivresse » est audacieux.

- (5) **A titre de comparaison : le cas de la République fédérale d'Allemagne** (Centre fédéral de l'information sur la santé « L'affinité à la drogue des jeunes en République fédérale d'Allemagne": sondage renouvelé en 2001).

Il est peut-être intéressant de noter que la consommation d'alcool chez les jeunes a continuellement régressé durant la période de 1993 à 2001.

¹ « Evolution de la consommation des substances psychotropes chez les écolières et les écoliers en Suisse », Office fédéral de la santé publique et ISPA, 2003.

Consommation régulière d'alcool chez les jeunes âgés de 12 à 25 ans

	1993	2001
Bière	31 %	23 %
Vin	11 %	8 %
Spiritueux	7 %	4 %
Boissons alcoolisées prémélangées (alcopops)	15 %	8 %

(6) Un lien de causalité entre la baisse des prix et l'augmentation de la consommation ne peut donc pas être déduit des données présentées. **Il existe certainement un lien entre niveau de prix et demande des consommateurs, mais influencer un comportement lié à la santé par la fiscalité relève assurément d'une utopie ; cette constatation est particulièrement applicable aux produits d'agrément.** La consommation de cigarettes en Allemagne, après la dernière majoration fiscale au 1^{er} janvier 2003, représente dans ce contexte un exemple d'actualité (communiqué de l'Office fédéral allemand des statistiques du 19.04.2003). **La taxe sur le tabac a été majorée de 10,8 %. Or, la consommation n'a pas diminué, bien au contraire.** De la même manière, il a déjà été montré que les interdictions publicitaires n'ont pas d'effets favorables dans le domaine de la santé. Les autorités ont cependant beaucoup de peine à changer d'attitude, même lorsqu'elles sont confrontées à l'évidence scientifique.

Le tableau suivant montre qu'à la date de l'augmentation des prix, les ventes de cigarettes provenant de fabriques ont nettement régressé, soit de 5,1% au niveau des quantités, par rapport au premier trimestre 2002, et que simultanément la quantité taxée de tabac fin a augmenté de 24,7% et celle de tabac pour pipes de 3,5%. **Le consommateur trouve en effet toujours d'autres moyens de parvenir à sa consommation de tabac, tout en minimisant les coûts.**

Achat net de tabac au premier trimestre 2003

Produit	Montant des ventes, soumis à l'impôt	1 ^{er} trimestre 2003 par rapport au 1 ^{er} trimestre 2002	Quantités imposées	1 ^{er} trimestre 2003 par rapport au 1 ^{er} trimestre 2002
Cigarettes	5,1 milliards d'euros	+ 1,6 %	31,9 milliards d'unités	- 5,1 %
Cigares et cigarillos	136 millions d'euros	- 2,1 %	723 millions d'unités	- 1,0 %
Tabac fin	319 millions d'euros	+ 46,1 %	4.083 tonnes	+ 24,7 %
Tabac pour pipes	23 millions d'euros	+ 8,2 %	220 tonnes	+ 3,5 %
Au total	5,6 milliards d'euros	+ 3,4 %	X	X

Déduire d'une réduction des prix des spiritueux, une augmentation de la consommation d'alcool chez les jeunes ne correspond pas, par ailleurs, aux connaissances scientifiques actuelles sur les causes de la consommation d'alcool par les jeunes. Celles-ci doivent être essentiellement recherchées selon des critères de personnalité et des éléments sociopsychologiques et non dans une réduction isolée des prix.

V. CAUSES DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL

- (1) **La question – décisive, en matière de politique de la santé, et centrale, dans le domaine de la prévention, – des causes de la consommation d'alcool est complètement négligée dans l'étude de l'ISPA, pour être ensuite discutée lors de l'interprétation des résultats, et encore seulement sur la base de suppositions et de préjugés. Il n'est possible de développer des stratégies d'intervention effectives que si l'on sait dans quelles conditions – psychologiques, sociologiques, d'économie de marché – la consommation d'alcool s'est stabilisée ou a évolué.** La supposition d'un lien entre une réduction des prix et la consommation d'alcool sans contrôle des influences sociologiques et psychologiques ne suffit aucunement du point de vue scientifique à établir une explication théoriquement fondée sur les éventuelles modifications du comportement ou des stabilisations comportementales de la consommation d'alcool.

La question des causes d'un déficit comportemental sur le plan de la santé se pose tout particulièrement pour la consommation d'alcool des jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Les causes du comportement humain ne peuvent cependant jamais être réduites à de simples corrélations. **Même s'il est possible de voir un rapport entre une réduction de la fiscalité sur les spiritueux étrangers et la consommation de la population suisse, la question des causes reste sans réponse. D'ailleurs, la preuve d'une telle corrélation n'a même pas été apportée par les données présentées par l'ISPA.**

- (2) **Pour prouver, par le biais d'études réalisées dans la durée, des liens de causalité – et donc répondre à la question des conditions psychologiques, sociologiques et économiques (par ex. qualité des rapports sociaux, orientation vers le plaisir, modèles de consommation d'alcool au niveau de l'éducation) qui influent sur le comportement en matière de consommation d'alcool -, il est nécessaire de mettre également en évidence ces conditions générales du comportement humain et de soumettre celui-ci à des analyses différenciées. Une telle recherche n'a pas été réalisée dans le cadre de l'étude présentée.**

La surestimation du concept de recherche appliqué et des résultats se traduit par l'affirmation: « **La formulation concrète de mesures préventives et favorables à la santé en vue d'éviter les conséquences négatives de l'alcool, repose sur une connaissance précise des rapports entre les prix et le comportement en matière de consommation** ». Les bases économiques du comportement en matière de consommation d'alcool - sous l'aspect de l'élasticité des prix et, donc, du but de l'étude de l'ISPA - se voient ici accorder une trop grande importance. Pour agir contre une consommation d'alcool problématique et aider les personnes concernées, une explication sensiblement plus différenciée, plus orientée vers des critères sociopsychologiques et moins vers une interprétation économique théorique du comportement en matière de consommation s'impose.

- (3) **L'abus d'alcool, qui peut commencer dès l'adolescence, est un facteur de risque, aux conséquences psychologiques, sociales et économiques considérables qui doit incontestablement être pris au sérieux.** Affronter ce phénomène continue cependant de se heurter à de nombreux manques dans le domaine de la recherche. Les simples plans d'action - tels ceux de l'OMS de 1991, qui visaient une réduction de

25 % de la consommation d'alcool jusqu'en 2000 - sont aussi utopiques qu'insensés. Bien qu'une telle revendication soit attrayante au niveau de la discussion politique, toutes les questions sur la manière, les domaines, les groupes cibles et les conditions générales d'application demeurent sans réponse. D'après la compréhension courante d'une consommation d'alcool raisonnable, la réduction exigée ne doit se rapporter qu'au groupe de personnes auquel l'étiquette 'abus d'alcool' peut être accolée.

(4) Le cas de la République fédérale d'Allemagne

Une analyse de causalité de la consommation d'alcool chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans, suffisamment étayée au plan empirique, montre **que l'abus d'alcool est invariablement et principalement un symptôme et non la cause d'un déficit comportemental, et surtout psychologique, dans le domaine de la santé. Nous avons pu montrer qu'une consommation d'alcool plus précoce et relativement plus intense chez les jeunes est principalement due:**

- **à une approche erronée des « défis »:** les jeunes vivent la puberté comme une phase de développement à divers égards contradictoire, et souvent critique, durant laquelle les divergences entre la réalité et les besoins personnels sont souvent considérables. Durant cette phase, les jeunes commencent à se prendre personnellement en main, ce qui est lié à diverses difficultés. Il s'agit ici de résoudre une multitude de « tâches de développement », ce qui peut se produire de différentes manières, à savoir élaboration active, refoulement passif, refus agressif ou encore dépression destructive. **La consommation régulière d'alcool peut quasiment devenir, à un stade précoce de l'évolution des jeunes, une manière de résoudre les problèmes du vécu personnel durant la puberté.**
- **à l'application d'une stratégie inadéquate pour résoudre des problèmes:** nous avons pu montrer que **lorsque l'alcool satisfait les fonctions de refoulement et d'oubli des problèmes, de suppression et de maîtrise des peurs face à l'avenir et de sentiments de solitude, de développement d'une confiance en soi et d'une affirmation personnelle, de l'état d'adulte, mais aussi de victoire sur des barrières dans les relations avec autrui, une consommation d'alcool régulière et intense peut en résulter. La notion de consommation avec plaisir est alors reportée au second plan.**
- **à un climat de conflit entre parents et enfants, ainsi qu'à une incertitude extrême des parents en matière d'éducation.** Si l'on résume les facteurs de risques actuels de l'évolution des enfants et des jeunes, on constate, avec de grandes différences entre les familles, qu'il existe des barrières considérables à surmonter des problèmes de puberté tout à fait naturels:

☛ **Les jeunes qui ne consomment pas ou consomment rarement de l'alcool se situent, dans 84 % des cas dans une relation parents/enfant caractérisée par**

- la sécurité – le partenariat
- des liens chaleureux
- l'affection, l'acceptation et
- un contrôle motivant.

☛ **Les jeunes qui consomment régulièrement de l'alcool se situent** dans une relation parents/enfant caractérisée par

- l'indifférence, le manque de dialogue 27%
- un système relationnel diversifié et riche en conflits 38%
- un encadrement excessif 19%

☛ **Comparés à des consommateurs réguliers, les jeunes consommateurs occasionnels**

- ont moins de conflits en famille et à l'école;
- sont moins fixés sur un groupe et dépendant de celui-ci;
- font preuve d'une tendance sensiblement moindre à devenir des buveurs pour cause de problèmes;
- consomment modérément de l'alcool, principalement en société, dans un cadre convivial et comportant des aspects variés de plaisir;
- sont plus orientés vers des performances;
- sont globalement plus conscients des risques.

○ **à la perception qu'un individu a de sa propre consommation**

Les jeunes font leur propre analyse de leur consommation d'alcool. Plus ils consomment, plus ils trouvent des avantages à cette consommation. Par contre, les non-buveurs sont plus sensibles aux aspects négatifs de la consommation. La perception, positive ou négative, de sa consommation reste cependant fortement influencée par le groupe et peut exprimer tant un style de vie orienté vers le plaisir qu'une fonction de l'alcool consistant à solutionner des conflits et problèmes.

Les médias diffusent une large information quant aux conséquences de la consommation d'alcool. Toutefois, seuls les non-buveurs sont réellement influencés : ils considèrent principalement que leur santé peut être menacée. La consommation précoce, voire abusive, d'alcool chez les jeunes, ne peut pas être attribuée à l'ignorance quant à l'impact possible de l'alcool sur la santé.

○ **à l'absence d'objectifs scolaires ou professionnels**

○ **à la préférence pour une vie orientée vers le plaisir** (cigarettes, sexe, activités extrêmes, attrait exercé par les interdits et autres).

Le diagnostic des causes psychologiques d'une consommation précoce d'abus d'alcool fait clairement apparaître que les mesures superficielles et simplement restrictives, par exemple les interdictions publicitaires ou les charges fiscales supplémentaires, expriment uniquement l'incapacité de la politique de la santé face à des symptômes qui doivent être considérés dans un contexte explicatif entièrement différent.

VI. LES ALCOPOPS EN TANT QUE CATALYSEURS DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL CHEZ LES JEUNES: SUPPOSITIONS DEPOURVUES DE FONDEMENT SCIENTIFIQUE

Les données présentées par l'ISPA et leur interprétation ne résistent pas à un examen scientifique. Il s'agit d'une série de suppositions naïves, donc de préjugés. Il n'est malheureusement pas rare, en Allemagne, que des suppositions naïves sur des rapports de cause à effet deviennent un élément constitutif de la politique de la santé. En Suisse également, la discussion relative au thème « Alcopops » me semble ne pas être entièrement dépourvue de convictions irrationnelles.

Le caractère équivoque de la chaîne d'argumentation se manifeste dans les éléments suivants:

- (1) la consommation de bière, vin et spiritueux a été certes intégrée dans l'étude de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies; la consommation des 'alcopops' n'a cependant pas été étudiée.** Cela signifie que ces indications générales – et insuffisamment différenciées – relatives à la consommation d'alcool ne permettent d'émettre aucune affirmation et déduction sur la consommation spécifique d'alcopops.
- (2) Par ailleurs, l'étude n'analyse à aucun moment dans quelles conditions les jeunes gens commencent à consommer de l'alcool. Il est de ce fait impossible de dire si les alcopops sont à l'origine du début ou de la poursuite de la consommation d'alcool par les jeunes. Il n'existe, à l'exception de préjugés, aucun justificatif scientifique sur ce qui est appelé en Suisse l'effet de passage des alcopops aux « véritables » boissons alcoolisées. Il n'a pas été non plus scientifiquement prouvé que les alcopops sont une soi-disant « drogue d'initiation », notamment pour les jeunes et, par conséquent, qu'ils sont « destinés à orienter de nouvelles consommatrices et de nouveaux consommateurs vers la consommation de boissons alcoolisées » et que de « nombreux jeunes qui n'apprécient guère le goût de l'alcool sous sa forme traditionnelle s'habituent ainsi à boire de l'alcool ». Cela n'a par ailleurs aucunement été prouvé par l'étude mentionnée et ne justifie pas, de ce fait, une majoration des taxes sur les boissons alcoolisées, motivée par des mesures relevant d'une politique de la santé.**
- (3) La consommation d'alcool des jeunes commence uniquement, pour une minorité, par la consommation de boissons alcoolisées préconditionnées (alcopops).** Les personnes qui préfèrent les boissons alcoolisées préconditionnées pour des raisons de coûts et, en partie, de mode, ne doivent, au surplus, pas impérativement consommer des alcopops de marque; elles peuvent toujours avoir recours à des mélanges réalisés à la maison et contourner la hausse de prix induite par la fiscalité. Il est, à l'heure actuelle, impossible de dire si la teneur en alcool d'une telle composition personnelle de boissons alcoolisées mélangées est égale ou dépasse celle des alcopops vendus dans le commerce – ce qui serait contre-productif au niveau prévention.

Une seule chose peut être dite de manière pratiquement sûre : un renchérissement des alcopops commercialisés par le biais d'une surtaxe ne fera pas barrière au comportement des jeunes.

- (4) Suite aux études réalisées, **il est reconnu en Allemagne qu'une consommation occasionnelle d'alcool ne mène pas nécessairement à une consommation régulière.** L'argument qui voudrait que les alcopops soient une menace supplémentaire pour les jeunes est donc erroné. Selon des données représentatives, le pourcentage des jeunes âgés de 12 à 17 ans qui comptent parmi les non-buveurs ou les consommateurs occasionnels d'alcool (qui présentent donc une tendance moindre à une consommation régulière et éventuellement à un risque plus élevé) s'élève à 75 % en Allemagne. L'étude de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies ne donne pas d'indications relatives à la Suisse étant donné que les auteurs ont renoncé à une classification entre non-consommateurs, consommateurs occasionnels et consommateurs réguliers d'alcool. Il s'avère de ce fait impossible d'émettre des indications sur le pourcentage de jeunes éventuellement menacés. Il convient de faire de nouveau référence à la régression des boissons alcoolisées préconditionnées en Allemagne.
- (5) **Dans le passé également – avant le développement des alcopops –, de nouveaux produits ont constamment été lancés sur le marché des boissons alcoolisées; ces nouveaux produits étaient naturellement tout particulièrement testés par les consommateurs – et notamment les jeunes - à la recherche d'un changement.** Dans ce contexte, il est essentiel de noter que ces nouveaux produits n'ont pas occasionné une augmentation de la consommation d'alcool. **Il existe également des « modes » dans le domaine des boissons alcoolisées et celles-ci sont, comme on le sait, assujetties à un processus de déroulement très particulier.**
- (6) **La discussion sur une surtaxe des alcopops repose notamment sur la supposition erronée d'une augmentation dramatique de la consommation des spiritueux de 38 pour cent. Cette dramatisation, pour le moins idéologique, influe superficiellement sur l'interprétation et les déductions.**
- (7) **L'argumentation selon laquelle l'interdiction de vendre des alcopops à des jeunes de moins de 18 ans serait inefficace étant donné que des tiers plus âgés achètent ces boissons pour les jeunes, est applicable à toutes les boissons alcoolisées en Suisse. Elle est aussi valable en matière de majoration des prix des alcopops: les adultes qui achètent des alcopops pour les jeunes ne seraient pas freinés dans leurs achats par un renchérissement ou ils achèteraient d'autres alcools (par ex. de la bière qui a la même teneur en alcool que les alcopops). Des mesures de prévention efficaces ne consisteraient pas dans le renchérissement de certaines boissons alcoolisées, mais dans l'information et l'éducation des adultes auxquels il s'agit d'enseigner un comportement exemplaire et cohérent .** Le refus opposé par l'industrie des alcools et les associations économiques à cette taxe particulière est certes justifié par leurs propres intérêts, mais aussi par le fait que d'autres mesures préventives sont nécessaires et seraient plus efficaces.

VII. CONCLUSIONS

La consommation d'alcool qui présente des risques pour la santé des jeunes ne peut être combattue que dans le cadre d'une différenciation des causes de cette consommation d'alcool. L'étude de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies ne fournit aucune indication concernant les causes de cette consommation. Partir du principe, comme le font les auteurs du message du Conseil fédéral, qu'une « taxation des boissons alcoolisées constitue le moyen le plus efficace de freiner la consommation, notamment chez les jeunes », est une affirmation beaucoup trop simpliste face aux liens de causalité extrêmement complexes entre les conditions de vie des jeunes et leur consommation d'alcool. Si l'on souhaite réduire la consommation d'alcool chez les jeunes, il importe d'étudier les causes effectives, par exemple le comportement exemplaire de nombreux adultes, les structures familiales, les conditions écologiques et sociopolitiques globales dans lesquelles les jeunes sont actuellement élevés. Un renchérissement d'une catégorie particulière d'alcool ne représente assurément pas une mesure efficace contre la consommation d'alcool par les jeunes et n'occasionnera certainement pas une réduction, ou même une lutte efficace, contre les causes de la consommation d'alcool chez les jeunes. Les réglementations prohibitives et les restrictions fiscales n'ont jamais constitué ni une thérapie contre un déficit comportemental dans le domaine de la santé ni un remède.

Le souhait compréhensible du fisc quant à une amélioration des recettes ne doit pas être dissimulé sous le couvert d'objectifs méritoires alors que l'inefficacité de ces mesures en matière de prévention est connue. Le développement de stratégies de prévention réellement efficaces est toutefois assurément plus coûteux que les recettes issues d'une taxation spécifique des alcopops.